



# INFO-PARENTS

Mars 2023

## École secondaire de l'Horizon

200, rue Arlette-Fortin  
Lévis (Québec) G6Z 3B9

### Coordonnées

Téléphone : 418 834-2320

Télécopieur : 418 834-2326

Courriel : [horizon@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:horizon@cssdn.gouv.qc.ca)

Site Internet : <https://web.cssdn.gouv.qc.ca>

 [Suivez-nous sur Facebook](#)

 [Suivez-nous sur Instagram](#)

La prochaine rencontre  
du conseil  
d'établissement sera le  
19 avril 2023  
18 h 30 à l'école

## À tous les parents des élèves de l'école secondaire de l'Horizon

Bonjour,

Voici notre Info-parents du mois de mars 2023, bonne lecture! Prenez le temps de bien le lire pour être informés de ce qui se passe dans l'école de votre enfant.

### Session d'examens mai et juin

Il est important de noter que les élèves seront en évaluation de fin d'année dès le mois de mai et qu'il y aura une session d'examens du 14 au 21 juin. Les journées du 20 et du 21 juin seront réservées pour des reprises d'examens, certains élèves seront convoqués à l'école lors de ces deux journées. Le 16 mai, les élèves de 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire seront en évaluation en écriture. Pour les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire, l'évaluation du ministère de l'Éducation en écriture sera le 17 mai en avant-midi. Dans les semaines qui précèdent ces dates, des périodes préparatoires sont obligatoires. L'assiduité est donc prioritaire.

Pour un examen, uniquement les motifs reconnus, énumérés ci-dessous, pourront justifier l'absence d'un élève :

- ◆ maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- ◆ décès ou mariage d'un proche parent;
- ◆ convocation d'un tribunal;
- ◆ participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée.

L'original de l'attestation d'absence doit être remis et conservé à l'école. Lorsque l'absence aux examens est motivée par un motif reconnu, l'école communique avec les parents pour le suivi. Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, l'élève est déclaré absent et son résultat correspond à 0.

### Vêtement obligatoire éducation physique

Cette nouvelle règle devait être en vigueur dès cette année, mais en raison d'une difficulté d'approvisionnement, nous avons reporté d'une année le projet.

Dès la rentrée scolaire prochaine, un vêtement obligatoire sera exigé pour les cours d'éducation physique. Nous proposerons des vêtements de sport de bonne qualité, offert en long ou court, et à prix avantageux. Des informations à cet effet vous seront communiquées dans les prochaines semaines.

Les principales raisons qui ont mené à cette décision, entérinée par le conseil d'établissement, sont les suivantes :

- Uniformité dans les vêtements d'éducation physique;
- Point de vue hygiénique, nous assurer que les élèves se changent entre leurs cours et les périodes d'éducation physique.

### Participation aux sorties scolaires

À l'approche des sorties scolaires, nous vous informons que certains élèves ne pourront pas y participer en raison de leur dossier disciplinaire. En effet, les élèves qui ont été impliqués dans une situation impliquant la consommation ou la possession de substances interdites pendant l'année seront exclus. De plus, les élèves qui auront un manquement majeur (menant à une suspension interne ou externe) depuis le retour de la semaine de relâche seront également écartés de la liste des participants. Prendre note que le personnel se réserve le droit de priver un élève de ce privilège pour toutes autres raisons qu'il juge raisonnable, par exemple un nombre important d'interventions en lien avec le comportement.

### Le Défi Des Recrues 2023, 1<sup>re</sup> secondaire

Tous les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire participeront à cette activité organisée par le Centre de services scolaire des Navigateurs le 24 mars prochain en après-midi au Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau de St-Romuald. Cette activité obligatoire se veut une façon ludique et amusante d'apprendre et d'expérimenter des formations et métiers de la formation professionnelle. Bien entendu, le transport et les frais sont assumés par l'école pour cette activité.

Voici une vidéo qui présente bien l'activité : <https://youtu.be/JrPUWf6RTJU>

### Besoin d'un soutien externe pour la réussite de votre enfant, voici 2 ressources :

- ◆ <https://www.alloprof.qc.ca> : Alloprof développe des services professionnels et des ressources numériques de soutien scolaire et les rend accessibles gratuitement à tous les élèves du Québec et leurs parents. Service gratuit.
- ◆ <https://tutorax.com> : Tutorax offre un service de tutorat (aide aux devoirs), d'orthophonie et d'orthopédagogie accessible à tous, quels que soient la matière ou le niveau scolaire. Service avec des frais.

### Dates importantes

- ◆ 7 et 10 avril : congés de Pâques
- ◆ 11 avril : reprise d'une journée de tempête (13 janvier jour 9)
- ◆ 19 avril : conseil d'établissement
- ◆ 28 avril : reprise d'une journée de tempête (26 janvier jour 9)
- ◆ 16 mai : examen d'écriture en 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire
- ◆ 17 mai : examen d'écriture en 2<sup>e</sup> secondaire
- ◆ 24 mai : sortie au lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire.

L'équipe de l'école secondaire l'Horizon vous remercie de votre précieuse collaboration,

  
Jérôme Croteau  
Directeur

  
Mélanie Laflamme  
Directrice adjointe